



MUNICIPALITÉ SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

L'AVIS PUBLIC CONCERNANT LA PREMIÈRE ANNÉE D'APPLICATION DU RÔLE TRIENNAL 2024-2025-2026

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, devant être en vigueur durant les exercices financiers **2024-2025-2026**, a été déposé à mon bureau le **12 septembre 2023**, et que toute personne peut en prendre connaissance, au bureau municipal situé au 142, rue Principale Est, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai **2024**; (au plus tard le 30 avril 2024)
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Cour Municipal
M.R.C. du Val-Saint-François
3, rue Greenlay Sud, bureau 101
Windsor (Québec) J1S 2J1

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #**2003-03** de la **M.R.C. du Val-Saint-François** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, ce 12^e jour de septembre 2023

Majella René,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Majella René, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-jointe aux endroits fixés par le Conseil, le 12^e jour de septembre 2023 entre 9h et 18h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 septembre 2023

Majella René,
Directrice générale et greffière-trésorière